
2023-2030

**PLAN DE
SOBRIÉTÉ &
EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE
INTERNE**



Communauté de Communes de Serre-Ponçon

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE

La CCSP s'engage à réduire de 15% sa consommation énergétique en 2025 (hors transports) et transports inclus à l'horizon 2030.



"Depuis 2010 la consommation par habitant (transports inclus) a baissé de plus de 17% sur le territoire. C'est encourageant mais il reste encore de nombreux efforts à fournir"



Face à l'urgence climatique et écologique il est fondamental d'agir sur tous les fronts pour réduire notre impact négatif.

Depuis 2010 la consommation énergétique par habitant (transports inclus) a baissé de plus de 17% sur le territoire. C'est encourageant mais il reste encore de nombreux efforts à fournir pour faire notre part dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Le territoire, engagé dans la démarche TEPOS (Territoire à Énergie Positive) depuis 2015, a pour objectif de baisser drastiquement ses consommations énergétiques à l'horizon 2030, c'est à dire diviser par 2 la consommation par habitant par rapport à 2010, soit atteindre 17 MWh/habitant/an.

La première étape pour traduire ces ambitions, est l'exemplarité. C'est dans cet objectif que j'ai souhaité lancer la réalisation d'un plan de sobriété et d'efficacité énergétique à l'échelle des biens et des services de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Ces quelques mesures seront suivies chaque année pour mesurer l'impact et les résultats de nos engagements.

Chantal EYMEOUD
Présidente de la Communauté de
Communes Serre-Ponçon.

SOBRIÉTÉ EN 6 MESURES PHARES

La sobriété énergétique est la diminution des consommations d'énergie par des changements de comportements. Cela se traduit notamment par la limitation ou la suppression de certains usages.



Extinction de l'éclairage public

La Communauté de communes gère plus de 150 points lumineux sur le territoire principalement dans les zones d'activité, ce qui représente plus de 70 MWh/an de consommation électrique. En 2024, la CCSP va travailler à la réduction voire l'extinction de l'éclairage public la nuit, visant ainsi une économie de près de 5 MWh/an.



Réduction de la température de consigne des bassins du centre aquatique

La température des bassins ludiques et sportifs a été abaissée en septembre 2022 de 1°C, soit une température de consigne respectivement à 29°C et 27°C. Cette baisse représente un gain de 10% d'énergie à climat constant, soit environ 100 MWh/an. En 2023 cette baisse sera maintenue et suivie.



Extinction partielle de l'écran géant

A l'automne 2022, la période de diffusion des informations touristiques via l'écran géant de la CCSP a été réduite à 3h par jour contre 12h par jour auparavant. Ce réduit sera maintenu au cours de l'année 2023 pour viser une économie de plus de 4 MWh/an.



Réduire les températures de consigne et sensibiliser les agents

Les services de la CCSP sont répartis dans différents locaux représentant 3380 m² de surface chauffée soit près de 172 MWh/an. La température de consigne a été fixée à 19°C maximum au démarrage de la saison d'hiver 2022-2023, soit un objectif d'économie d'énergie de 15 MWh/an. En 2023 il s'agira de suivre la réalisation de cette mesure et de continuer à sensibiliser les agents.



Réduire les déplacements domicile-travail et liés aux missions

En 2023 la CCSP a encadré la mise en place du télétravail afin de limiter les déplacements des agents entre leur domicile et leur lieu de travail. A raison d'un jour/semaine pour 10% des agents il est attendu une diminution de 10 000 km/an (plus de 2TeqCO₂). L'objectif est également de rationaliser et d'éviter les déplacements quand cela est possible (usage de la visio conférence, optimisation logistique et notamment optimisation des tournées de collecte des déchets).



Limiter les consommations indirectes liées aux achats

La CCSP souhaite également travailler à la réduction de l'impact de ses achats et de ses missions réalisées par des prestataires (marchés publics).

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 5 MESURES PHARES

L'efficacité énergétique consiste en la mise en place de mesures permettant de réduire la consommation d'énergie pour un service rendu identique.



Rénovation thermique des bâtiments publics

En 2022 des audits ont été menés sur 2 des bâtiments principaux de la CCSP. En 2023 un schéma directeur immobilier et des énergies sera lancé sur l'intégralité du parc immobilier de la CCSP incluant les bâtiments en location (soit 16 bâtiments). L'objectif est de passer en étiquette D les 3 bâtiments actuellement en étiquette F et de réduire ainsi la consommation moyenne à moins de 195 kWh/m²/an (contre 240 aujourd'hui).



Suivre les consommations

En 2024 la CCSP va mettre en place des sous-compteurs et des capteurs permettant de piloter au mieux l'éclairage et le chauffage des bâtiments publics. Cela permettra également de décaler la charge des véhicules électriques pendant les heures creuses, afin de faciliter l'effacement des pics de consommation électrique.



Promouvoir la mobilité durable

Afin de réduire les consommations d'énergie liées au transport la CCSP souhaite favoriser l'écomobilité pour les trajets domicile-travail de ses agents (mobilité douce, covoiturage, transports en commun), par la réalisation d'un plan de déplacement interne et la mise en place du forfait mobilité durable.



Rénovation de l'éclairage public

En 2024, la CCSP va travailler à l'actualisation de l'inventaire du parc d'éclairage public et à la rénovation des 20 points lumineux les plus vétustes et les plus consommateurs visant ainsi une économie de près de 5 MWh/an.



Accompagner les communes membres

En 2022, La CCSP a accompagné les communes du territoire dans leur stratégie de sobriété et d'efficacité énergétique et notamment via la rénovation de leurs patrimoines aux côtés de Territoire d'Énergie SyME05 et du département.

ÉTAT DES LIEUX DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DE LA COLLECTIVITÉ

Bâtiments

La CCSP dispose de 16 bâtiments, qu'elle occupe en tant que propriétaire ou locataire, dont le centre aquatique, pour une surface chauffée de plus de 3380 m². La consommation énergétique de l'ensemble du parc est de plus de 1,8 GWh/an en énergie finale, dont 1,6 Gwh/an pour le centre aquatique.

Actions déjà réalisées: isolation du stock de la ressourcerie, audits de la Maison de Pays et du centre aquatique, pose de radiateurs à inertie dans les locaux de la déchetterie d'Embrun, réduction des températures de consigne du centre aquatique et des bureaux de la CCSP.

Éclairage public

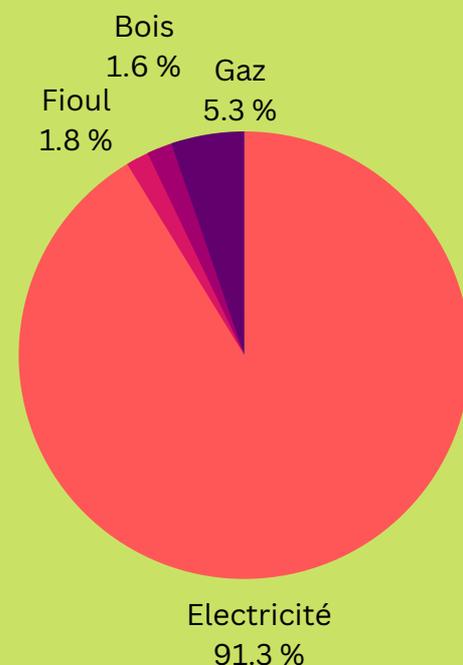
La CCSP gère plus de 150 points lumineux répartis sur 9 points de livraison, au niveau des zones d'activités dont elle a la charge. Cela représente une consommation annuelle d'environ 70 MWh/an, soit en moyenne environ 460 kWh/an par point lumineux.

Actions déjà réalisées: rénovation de 9 points lumineux sur 21 et passage en LED sur la zone d'activité de Pralong en 2018.

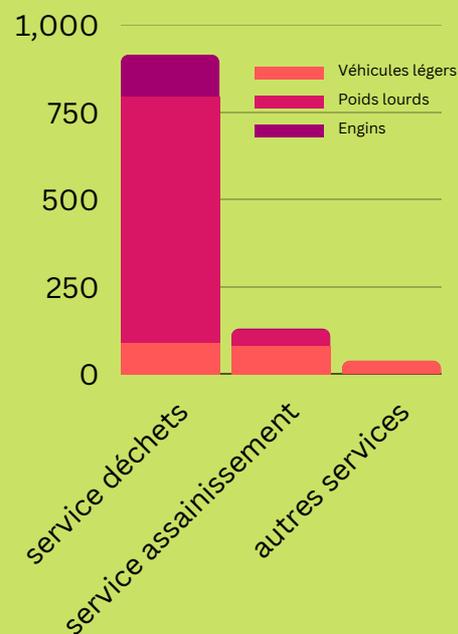
Véhicules et engins

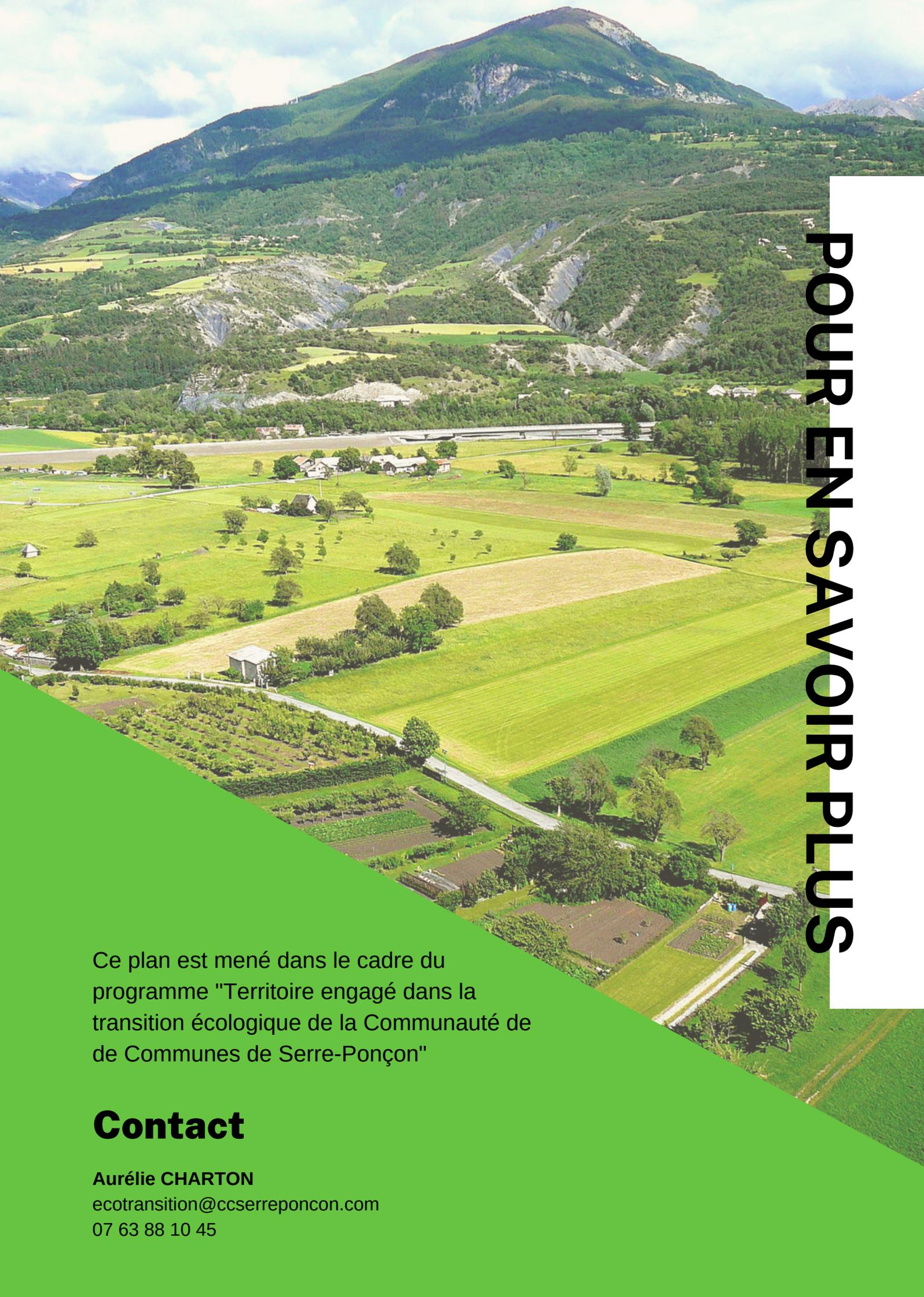
La CCSP dispose d'une flotte de 11 poids lourds (pour la collecte des déchets et les missions en lien avec l'assainissement), 19 véhicules légers (dont 2 électriques), 6 engins de chantier et 4 vélos à assistance électrique. Tous services confondus, la consommation des véhicules représente près de 1,2 GWh/an d'énergie finale.

Actions déjà réalisées: achat de 2 véhicules électriques et 4 vélos à assistance électrique, pose de bornes de recharge et de stationnements vélos sécurisés devant les locaux de la CCSP.



Consommation des véhicules en MWh par service et par type de véhicule





POUR EN SAVOIR PLUS

Ce plan est mené dans le cadre du programme "Territoire engagé dans la transition écologique de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon"

Contact

Aurélie CHARTON
ecotransition@ccserreponcon.com
07 63 88 10 45